

FRANCE BLEU CREUSE. En direct. Attendu chaque année avec une impatience non feinte par des milliers de Creusois, le calendrier 2014 de l'équipe de France Bleu Creuse arrive lundi. Attention, la distribution s'effectue dans les communes creusoises. Tous les détails sont à retrouver à l'antenne de la radio creusoise à partir de lundi 6 heures ! ■

URGENCES

SERVICE DE GARDE
MÉDECIN
Tél. 05.55.41.82.02
PHARMACIE
Tél. 32.37.
URGENCES
SAPPEURS-POMPIERS
Tél. 18.
SAMU
Tél. 15.
POLICE-SECOURS
Tél. 17.

FRANCE ADOT 23.
Tél. 06.25.41.31.47.
NUMÉROS UTILES
SERVICE ROUTES
RN 145, tél. 0820.102.102,
routes départementales,
tél. 05.44.30.2900.
ERDF-GRDF
Dépannage électricité,
tél. 0810.333.323 ;
dépannage gaz,
tél. 0.800.47.33.33.

CROQUEURS DE POMMES. Assemblée. L'assemblée générale des Croqueurs de pommes creusois aura lieu demain, samedi, à 14 h 30, à la Maison des associations (ancienne gare de Sainte-Feyre). Il sera possible de consulter et d'acheter le livre régional sur les variétés locales de pommes paru cette année. Les participants pourront également s'informer sur les greffes. Infos au 05.55.80.00.54. ■

Creuse → L'actualité

ÉDUCATION ■ Près de 70 % (ou dit-on trois fois moins) d'enseignants creusois du 1^{er} degré étaient en grève hier

Pas de « récré » dans la cour de l'école

Si nombre de petits creusois n'ont pas étudié hier, difficile de dire combien de professeurs manquaient précisément à l'appel. Mais l'hostilité à la réforme Peillon, elle, ne prend pas de récréation.

Julien Bigoy
julien.bigoy@centrefrance.com

La sortie de l'école est le moment, rare, où les enfants, leurs parents, leurs enseignants et les agents de la ville à leurs côtés dans la journée sont tous réunis dans le même périmètre. Il ne manquerait plus que ce jour-là soit celui d'une visite de services académiques et du maire de la commune. Alors seraient réunis tous les acteurs de l'éducation du 1^{er} degré : temps scolaire + x temps périscolaire = bonheur des enfants.



SUR LE PAVÉ. Une centaine d'enseignants, certains en famille, ont manifesté hier à Guéret. PHOTOS : BRUNO BARLIER

Appel à manifester le 14 décembre avec parents et agents territoriaux

La réforme des rythmes scolaires divise les élus, les parents et leurs représentants et s'additionne aux mécontentements des enseignants qui multiplient les signes d'agacement. Après le vote d'une motion au sein de l'association des maires et adjoints de la Creuse, la journée de boycott lancée par des pa-

rents d'élèves et une première grève dans les écoles le 14 novembre, les enseignants étaient appelés à poser la craie hier, suite d'initiatives en rangs dispersés. Passée l'infantilisante bataille de chiffres pour pouvoir crier ou sous-entendre victoire (*lire ci-dessous*), restent les questions soulevées et les tensions dévolées. Ainsi, lors de l'assemblée générale réunissant une trentaine d'enseignants sur la centaine qui allait brièvement défilier dans Guéret, chacun a vidé son carter sur la table (il manquait de chaises) du secrétaire

du SNUIPP-FSU 23 Fabrice Couégnas et de son homologue de la FSU 23 Stéphane Picourt. Au hit-parade des exaspérations, le sujet d'actualité des temps scolaire et périscolaire. Avec des arguments croisés : « On devrait se concentrer sur les élèves qui en ont le plus besoin au lieu d'imposer du périscolaire » ; « Le risque est de réduire la place de la culture dans le temps scolaire, même à Guéret où la Ville donne beaucoup à l'école pour la culture » ; « On nous propose des organisations avec du temps périscolaire entre deux temps scolaires alors

que les préconisations, justement pour le rythme de l'enfant, disent l'inverse » ; « un million d'euros d'argent public, celui du Conseil général, sera dépensé rien que pour le transport scolaire le mercredi, soit l'équivalent de la création de 40 postes de Rased » ; « on ne fait de différence entre maternelle et élémentaire. »

Une « municipalisation de l'école » ?

Le flou dans la préparation de la généralisation des nouveaux rythmes, à la rentrée prochaine, conduit aussi localement à des frictions. « Des maires nous ap-

→ À VOTRE AVIS

Pour quelles raisons manifestez-vous aujourd'hui ?



LUCIE
Directrice d'école à Jouillat.
La mise de cette réforme est floue, avec des situations où les maires veulent décider à la place du conseil d'école. Mais les rythmes ne sont pas le seul problème : Directrice d'école, je n'ai pas de décharge de temps pour assurer les tâches administratives qui s'alourdissent.



PIERRE
Enseignant en maternelle à Guéret.
En maternelle, les enfants ont la même amplitude horaire qu'avant... avec le mercredi matin en plus ! Avec du temps périscolaire placé en pleine journée, on fatigue les enfants, le contraire du but affiché. Les petits doivent aussi avoir un temps seul à ne rien faire.



DANIEL
Enseignant retraité.
Retraité depuis 8 ans, mais toujours syndicaliste, je soutiens les collègues car cette loi n'apporte rien aux enfants. Concernant les enseignants retraités qui interviennent en périscolaire, je pense qu'ils font une erreur et qu'ils devraient laisser de la place aux jeunes !

→ UNE BATAILLE DE CHIFFRES

Hier, par communiqué, l'académie de Limoges annonçait un taux de participation à la grève de 22,33 % (18,89 % au niveau national). L'académie précise que « depuis la loi du 20 août 2008 les enseignants du premier degré ont l'obligation de déclarer leur intention de grève 48 heures à l'avance » et affirme, à propos des chiffres qu'elle publie « il ne s'agit en aucun cas de destinations mais d'un recensement précis et incontestable ». Impossible en revanche, par le canal autorisé de l'éducation nationale, d'obtenir des chiffres par département. Or, en Creuse, le taux de participation à la grève annoncé par le Snuipp-FSU et recoupé par les sources des médias locaux, est proche de 70 % (Syndicat : 70 %, autre source : 67 %).

La Creuse se distinguait-elle alors ? La question est en fait plus compliquée et réside là encore en partie dans le calcul. Ainsi, les chiffres de l'éducation nationale prennent en compte la totalité des enseignants, y compris ceux en arrêt maladie, en formation, démissionnés... Alors que les syndicats, eux, comptent les enseignants devant classe, en l'occurrence ceux qui, ce 5 décembre, devaient travailler avec des élèves et ont choisi de ne pas le faire. D'ordinaire, cette différence de calcul conduit à une différence de taux de grève de l'ordre de 10 à 15 %.